



Palézieux, le 1^{er} mai 2006

PREAVIS MUNICIPAL NO 05/06 CONCERNANT LA GESTION ET LES COMPTES COMMUNAUX DE L'EXERCICE 2005

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La Municipalité de Palézieux a l'honneur de vous présenter le rapport de gestion ainsi que les comptes pour l'année 2005.

RAPPORT DE GESTION

GENERALITES

En 2005, la Municipalité a tenu 47 séances ordinaires, toutes en soirée, ce qui représente environ 150 heures. De plus, les Municipaux ont consacré 1655 heures à des séances de chantiers, d'études, d'informations, d'assemblées diverses, etc. Ils ont participé à l'étude de nombreux problèmes et réalisations, tant au niveau communal que régional.

Les Municipaux ont représenté la Commune de Palézieux dans les comités et associations suivants :

| | | |
|--------------------------|-----------|--|
| NIDRIST Gérald | Syndic | Président du Comité directeur de l'ORPCi Remplaçant du délégué au Comité du Four d'incinération des produits carnés |
| BAYS Christian | Municipal | Membre du Comité directeur de la VOG Délégué municipal au Conseil intercommunal de l'ORPCi Membre de la commission de construction de l'agrandissement de l'Internat de Serix |
| DOVAT Sylvain | Municipal | Membre du Comité directeur du SIDEHB Remplaçant du délégué au Conseil intercommunal de l'ARO |
| TAILLENS Philippe | Municipal | Délégué municipal du Four d'incinération des produits carnés Délégué municipal à l'Association intercommunale de la RAS Délégué municipal au Comité de l'APROMAD et de la zone sanitaire 1 Délégué au Conseil intercommunal de l'ARO Délégué au Conseil intercommunal de la VOG |

DIND Jean-Daniel Municipal Membre du Conseil exécutif de l'Établissement scolaire
Oron-Palézieux
Membre du Comité directeur de l'ARO
Délégué municipal au Comité du SIDEHB
Remplaçant du délégué à l'Association intercommunale de la
RAS
Membre du Conseil de fondation de l'Internat de Serix

Répartition des dicastères au sein de la Municipalité

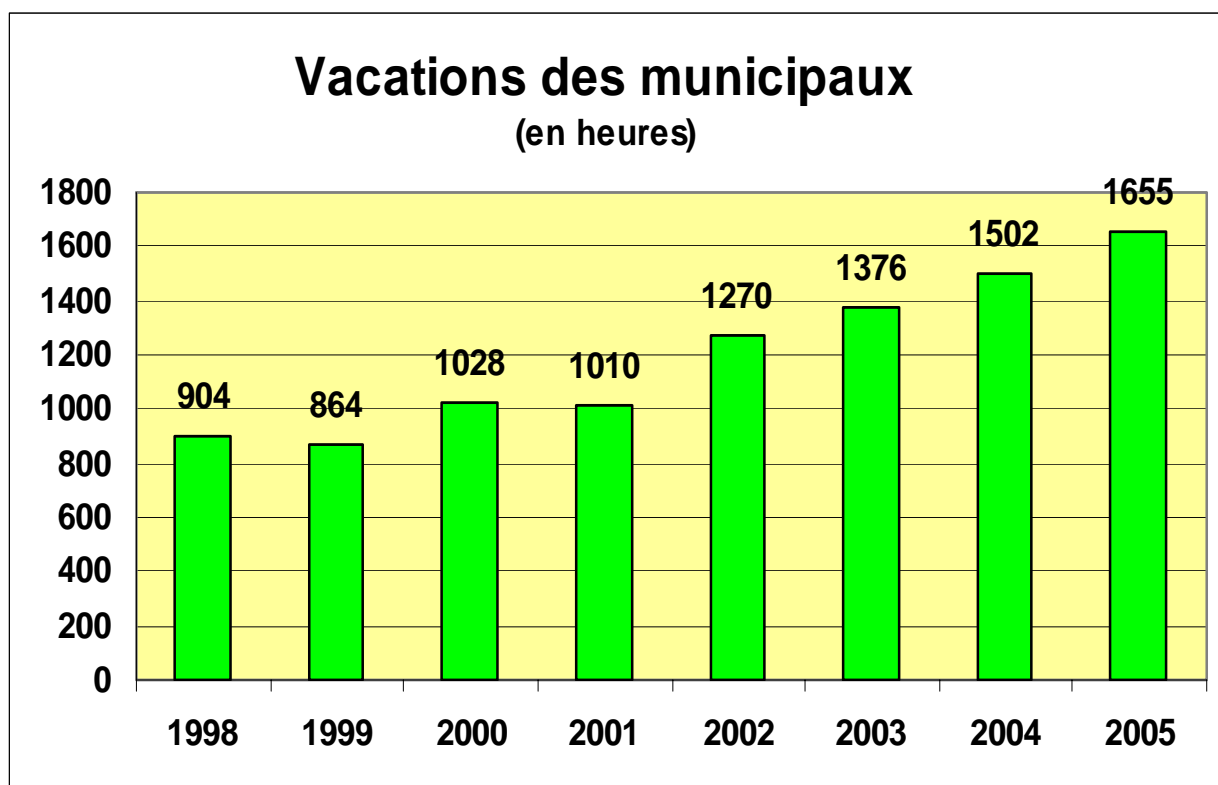
NIDRIST Gérald Syndic Administration générale - Police / Signalisation - Service du
feu - Protection civile - Urbanisme - Voirie - Finances -
Cimetière

BAYS Christian Municipal Constructions - Urbanisme - Epuration - Citernes

DOVAT Sylvain Municipal Eaux - Routes et Chemins - Eclairage public - Forêts

TAILLENS Philippe Municipal Informations - Sécurité sociale - Gestion des déchets

DIND Jean-Daniel Municipal Bâtiments - Ecoles - Relations avec les sociétés.



* * * * *

Administration générale

Personnel communal

MM. Olivier **VOLET** et Philippe **JOMINI** ont assuré la totalité de la gestion des déchets, des travaux d'entretien des routes ainsi que des places et terrains de sport de la Commune.

M. Hassan **MESBAH** et Mme Catherine **JORDIL** (à 40%) ont eu la responsabilité de la conciergerie du centre scolaire, sportif et de protection civile ainsi que des autres bâtiments communaux.

L'administration communale est composée de :

- Secrétaire municipal : M. Jean-Daniel **GRAZ**
- Boursière : Mme Sabrina **MILLASSON**, à 50%
- Contrôle des habitants,
Office du travail : Mme Jacqueline **REGARD**, à 50%
- Apprentie : Mlle Karine **CHARRIERE**, jusqu'au 31.07.2005
Mlle Anaëlle **MARTIN**, dès le 01.08.2005

A noter que :

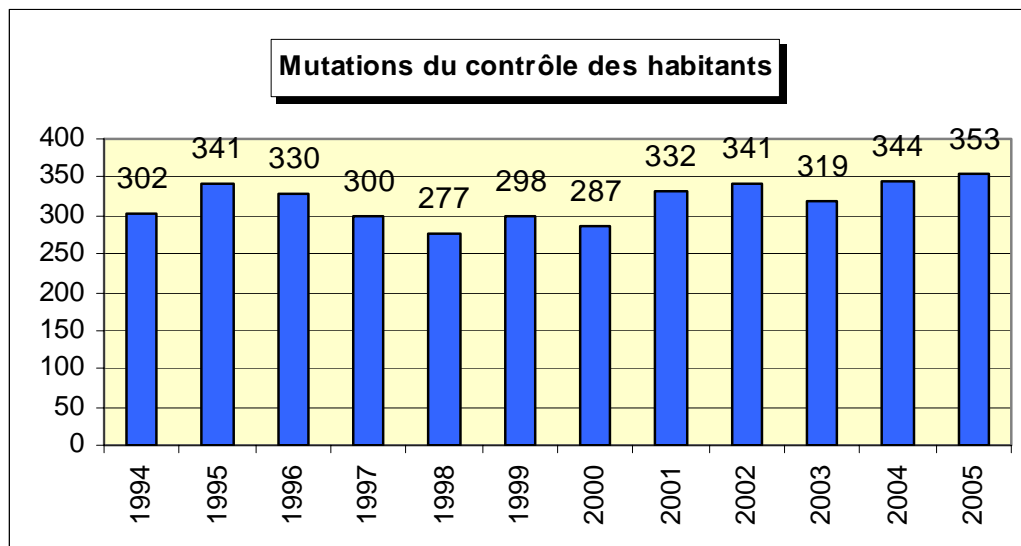
- Mme Jacqueline Regard est préposée au contrôle des habitants de la Commune des Tavernes et tient les comptes du triage forestier de la Haute-Broye concernant le projet intégré de sylviculture A-B-C.
- Mlle Karine Charrière a été engagée du 1^{er} au 31 août en tant que secrétaire.
- M. Christian Charles a collaboré depuis le 15 août au sein du service de la voirie dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire subventionné. Dans le cadre de cette activité, il est à préciser que le salaire de M. Charles a été entièrement pris en charge par le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion.

Contrôle des habitants

Au 31.12.2005, la population de Palézieux se répartissait comme suit :

| | | | | | |
|-----------|--------|------|------|-----|---------------|
| Suisses | Hommes | 465 | dont | 90 | de 0 - 15 ans |
| | Femmes | 504 | dont | 96 | de 0 - 15 ans |
| | | | | | |
| Etrangers | Hommes | 101 | dont | 21 | de 0 - 15 ans |
| | Femmes | 88 | dont | 22 | de 0 - 15 ans |
| | | | | | |
| Total | | 1158 | | 229 | de 0 - 15 ans |

- La proportion des enfants de moins de 15 ans représente le 19.78 % de la population.
- Au cours de l'année 2005, le contrôle des habitants a enregistré 353 mutations, dont 11 naissances, 6 décès et 19 naturalisations de résidents.



Finances

Nous avons le plaisir de vous présenter, cette année à nouveau, des comptes qui présentent un bénéfice. Ce dernier est dû essentiellement à l'impôt sur le revenu des personnes physiques ainsi qu'à l'impôt sur le bénéfice des sociétés. Nous espérons que ces recettes fiscales soient fiables et attendons les résultats 2006 pour en être convaincus.

Le bénéfice dégagé au compte de fonctionnement nous a permis d'effectuer des amortissements supplémentaires d'environ Fr. 120'000.--, non prévus au budget. D'autre part, nous avons également attribué Fr. 297'500.25 à la réserve ordinaire qui serviront à couvrir des investissements futurs.

Durant l'année 2005, la commune de Palézieux a renouvelé deux emprunts à de bonnes conditions, soit 2.99% pour une durée de 10 ans et 2.21% pour 5 ans.

Le 1^{er} avril 2005, nous avons souscrit un abonnement général "Communes" auprès des CFF. Après 9 mois, l'expérience a démontré que cette prestation correspond à une demande de la population et que le résultat financier se soldera vraisemblablement par une opération blanche.

Du côté des mauvaises nouvelles, suite à une demande de notre propre initiative, l'administration fédérale des contributions nous a informé que la commune de Palézieux est désormais assujettie à la TVA concernant le chapitre de l'épuration et ceci, rétroactivement dès le 1^{er} janvier 2000. Dès lors, nous avons dû nous acquitter d'un important arriéré et d'intérêts moratoires pour un montant d'environ Fr. 35'000.--. Cette somme n'a, heureusement, pas trop péjoré notre résultat. Dans cette affaire, nous estimons avoir été

mal renseignés par l'administration fédérale lors de l'introduction de la TVA en 1996, laquelle nous avait indiqué que nous ne remplissions pas les conditions. Cela dit, puisque le rétroactif se fait sur 5 ans, il faut relever que nous avons néanmoins "économisé" la TVA pour les années 1996 - 1999.

L'évaluation des risques des débiteurs selon les procédures de recouvrement établies par l'administration cantonale des impôts est, pour les personnes physiques, légèrement supérieure à celle de l'année passée. Concernant les personnes morales, elle est en nette diminution.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation, la nouvelle répartition de la facture sociale ainsi que les reports de charges du canton aux communes, nous restons prudents par rapport au bon résultat des comptes 2005.

Information

En 2005, sur la base des dispositions de la Loi sur l'information, nous avons continué notre politique d'information et avons reçu avec plaisir plusieurs messages positifs concernant en particulier les extraits des séances de municipalité. En effet, ceux-ci sont affichés aux piliers publics et disponibles sur internet (www.palezieux.ch). Les préavis municipaux sont également envoyés régulièrement à la rédaction de divers journaux.

Le site internet reste évidemment un élément clef de notre politique d'information. Il est de plus en plus consulté par la population et regorge de renseignements concernant la vie de la commune, les démarches administratives, mais aussi tous les aspects pratiques des divers stades de vie : école, CMS, soins à domicile, médecin de garde... bon nombre d'adresses et de conseils sont ainsi à votre disposition 24 heures sur 24.

Ecoles

Les échanges entre le corps enseignant, les concierges et la Municipalité concernant la vie et le fonctionnement du collège sont constructifs.

La Commune de Palézieux compte actuellement 161 élèves scolarisés à l'Etablissement scolaire primaire et secondaire d'Oron-Palézieux (CIN, CYP, CYT, VSO, VSG, VSB) et 6 à Lausanne (10^{ème} année, RAC I / II), ce qui représente le 14,43 % de la population.

Association Région d'Oron

L'Association de la Région d'Oron (ARO) est constituée en association intercommunale à buts multiples. Elle agit dans les domaines de la promotion économique, du tourisme, du social et de la santé, des transports régionaux, des déchets et de l'environnement, de la jeunesse, du sport et de la culture.

L'ARO ne compte plus que 16 communes puisque 5 d'entre elles ont présenté leur démission pour la fin 2004 (Carrouge - Corcelles-le-Jorat - Ecoteaux - Les Thioleyres et Vulliens).

Réduit à 3 membres, tous du bas du district, le Comité Directeur s'est réuni à 8 reprises en 2005.

Le comptoir régional a été un succès. Les membres du Comité, mais surtout le Secrétaire Général et le bureau de l'ARO ont grandement contribué à cette réussite.

La préparation du programme de développement pluriannuel a été le principal travail du Comité Directeur. Ce programme a fait l'objet d'un préavis accepté le 24 novembre 2005 par le Conseil Intercommunal.

Le Comité Directeur a en outre géré :

- Le Fonds d'investissement solidaire "Fisaro" doté de Fr. 100'000.--.
- Le Fonds d'aide à la petite enfance.

Pôle de développement économique

Le partenariat avec l'association pour la promotion économique Montreux-Vevey (PROMOVE) s'est encore renforcé et nous a procuré de nombreux contacts et visites de la commune. Cette collaboration s'est aussi intensifiée grâce à notre intégration dans la Communauté d'Intérêt de l'Est Vaudois (CIEV). La présence et la participation active d'une petite commune de l'arrière pays sont très appréciées des autres membres de l'arc lémanique.

Cimetière

Au cours de l'année 2005, la Commune a terminé les travaux de désaffectation partielle du cimetière. L'ensemble de ceux-ci a été effectué par le personnel communal.

En ce qui concerne les inhumations, nous avons eu une année que nous pouvons qualifier de "normale".

Le columbarium arrivant bientôt à saturation, l'aménagement du 2^{ème} columbarium ainsi que celui d'un jardin du souvenir sont maintenant à l'ordre du jour.

Urbanisme

"En Monéaz" :

La construction des bâtiments projetés a commencé selon les plans mis à l'enquête. Pour rappel, le plan de quartier avait été approuvé en 1993 déjà, par le Conseil Communal et par le Conseil d'Etat, puis modifié selon le même schéma en 1998.

"La Sauge" :

Comme annoncé en 2005, le plan de quartier a été mis en vente forcée, la BCV en est le nouveau propriétaire.

La Municipalité, d'entente avec le Canton, a décidé de bloquer tous les projets et d'effectuer un MEP (mandat d'étude parallèle) qui définira les objectifs de l'urbanisme du secteur Gare. Pour ce faire, un comité de pilotage (COFIL) a été créé et un crédit de Fr. 240'000.-- voté par le Conseil (les 2/3 étant à la charge du canton).

Forêts

Une coupe de réalisation a été faite à la forêt "Sur Broye" et la surface replantée en majorité de feuillus. Une éclaircie importante a été effectuée à la forêt de "Pierra-Confry". Il est à relever que le prix du bois de service est en très légère tendance à la hausse, alors que pour le bois de feu, la hausse est plus marquée.

Citernes

Le plan de révision des citernes se poursuit normalement grâce à un système efficace mis au point par le bureau communal. Tous les propriétaires ont pu être avisés dans les délais de la période du contrôle de leur installation.

Constructions

18 permis de construire ont été délivrés et 8 objets mis à l'enquête. Dans la zone industrielle, il ne reste plus que 5 parcelles de libre qui sont propriété de la Commune.

Comme annoncé en 2005, la quasi-totalité des parcelles en zone à bâtir sont construites ou en voie de l'être.

Les nombreux contrôles effectués par les services communaux se sont tous déroulés à notre entière satisfaction. Malheureusement plusieurs interventions sont souvent nécessaires car les permis sont rarement lus jusqu'au bout et par conséquent pas respectés.

De nombreuses transformations, rénovations et améliorations ont été réalisées sur des bâtiments existants.

Piscines :

Selon les vœux de la Préfecture et en application de la LATC, à l'exception d'une unité, nous avons réalisé la régularisation de **toutes les piscines** de plus de 5 m³ sises sur le territoire communal.

Eaux

Le SIDEHB, association intercommunale, fonctionne à la satisfaction de tous.

La convention qui liait la Commune de Palézieux à la société des eaux des Barussels a été annulée, au 31 décembre 2005, au profit d'une nouvelle convention entre le SIDEHB et les Barussels.

Eau des fontaines :

Le remplacement de 350 mètres de conduite qui va de la chambre de captage jusqu'à la route communale près du collège a été nécessaire.

Routes et chemins

Giratoire de Monéaz :

Le giratoire est terminé mis à part le tapis de finition qui sera posé en été 2006. Le chantier s'est relativement bien déroulé et les délais respectés.

Route de la Gare :

Ce dossier nous cause toujours de gros soucis dus, en particulier, à la non prise de position claire et précise et à une sorte d'indifférence des compagnies de transports publics riveraines, concernées par ce chantier.

Pour le reste, des entretiens normaux ont été effectués. Il est à relever que le Canton nous fait "cadeau" de 1256 mètres de routes supplémentaires, ce qui entraîne des frais d'entretien en conséquence. En tout, nous sommes maintenant responsables de 2757 mètres de routes cantonales.

Eclairage public

Seule la modification d'éclairage pour le giratoire de Monéaz a été faite.
Concernant l'entretien, nous avons toujours un contrat avec une entreprise spécialisée.

Epuraton

Serix :

Le quartier de Serix est raccordé depuis 2004, mais les comptes ne sont bouclés que depuis décembre 2005. Comme annoncé, les montants prévus ont été respectés et la construction du collecteur se termine par une opération blanche pour la commune.

PGEE :

De nombreux contacts ont eu lieu avec le bureau MGI et le bureau Stuby-Völlmy, dépositaire du SIT communal, afin de coordonner l'échange d'informations.

Le curage des canalisations ainsi que le relevé caméra a déjà été effectué à la gare et dans la zone industrielle.

Lors du préavis, nous avons tablé sur le contrôle de 70% du réseau EC et EU. Cela dit, nous avons constaté qu'il serait préférable de contrôler le 100%, ceci afin d'avoir un cliché à jour de l'entier de notre réseau et d'éviter de multiples et coûteux déplacements. Une demande dans ce sens sera présentée ultérieurement au Conseil pour l'étape des contrôles du Village.

Police

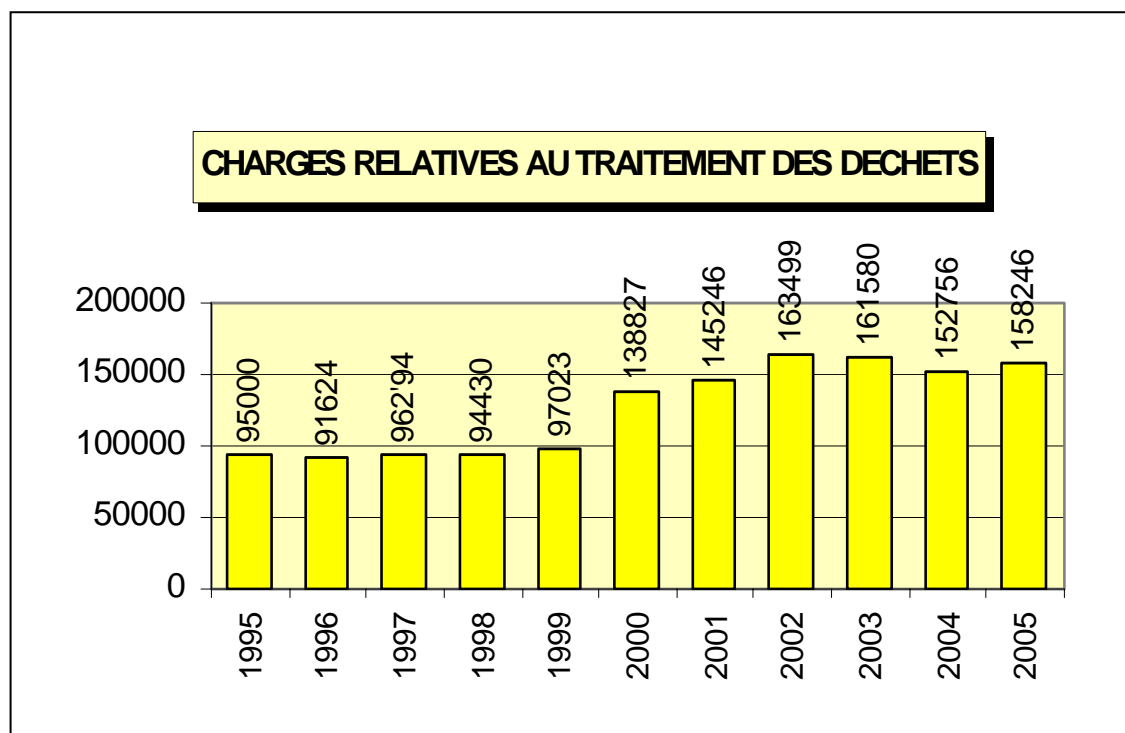
Les augmentations positives constatées dans les comptes de ce dicastère sont dues essentiellement aux revenus du parcomètre ainsi qu'à l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur les auberges et débits de boissons donnant à la Commune le pouvoir d'encaisser des émoluments de surveillance pour les établissements publics et les commerces.

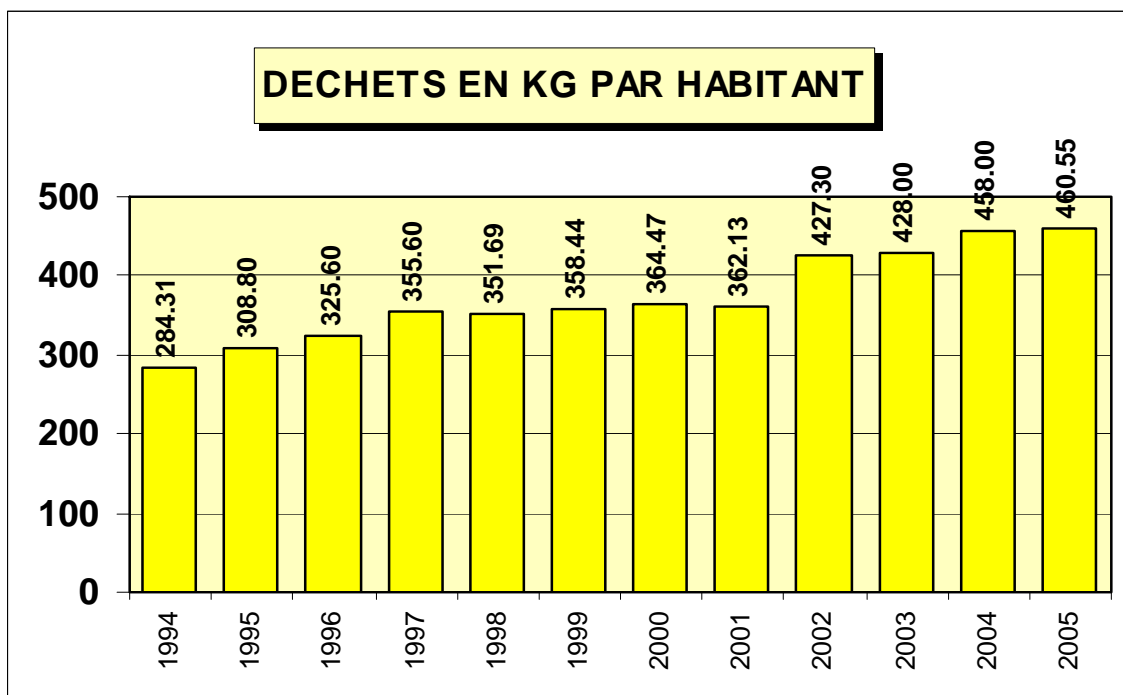
Pour ce qui est du marquage et de la signalisation, seul un entretien normal a été effectué au cours de l'année.

Gestion des déchets

Pas de grande révolution en 2005 concernant la gestion des déchets. Cela dit, beaucoup de travail a été fourni dans l'ombre, dans le cadre du projet de la déchetterie. En effet, les travaux ont (enfin...) commencé en octobre. Cependant, auparavant, il aura fallu un grand nombre d'heures de travail et de réflexion pour préparer au mieux cette future installation. La Municipalité a cherché à faire un projet qui soit à la fois axé sur l'écologie et le développement durable, mais qui soit également pratique et agréable. De plus, cette place devra être adaptée au développement de la commune pour les prochaines décennies, tout ceci avec un coût aussi faible que possible.... Les habitants de Palézieux pourront enfin découvrir cela en 2006..., et ce sera également l'heure (nous l'espérons...) des remerciements à tout ceux qui ont collaboré à ce projet, les collaborateurs du bureau d'ingénieurs GED en tête !

| | | | |
|----------------|------------------------------|-----------------|--------------|
| 75.72t | De déchets encombrants, soit | 65.39kg | Par habitant |
| 279.95t | D'ordures ménagères, soit | 241.76kg | Par habitant |
| 39.84t | De compostage, soit | 34.41kg | Par habitant |
| 58.07t | De verre (ARO), soit | 50.15kg | Par habitant |
| 79.71t | De papier (ARO), soit | 68.84kg | Par habitant |
| 533.29t | Total par habitant | 460.55kg | |





Note : jusqu'en 2001, le verre n'était pas inclus dans la statistique ci-dessus.

Défense contre l'incendie

Avec du recul, nous ne pouvons que nous féliciter de la fusion avec le corps des sapeurs-pompiers de la Commune des Thioleyres. Les résultats obtenus ont en tout point dépassé nos espérances, créant également des synergies hors du corps. Nos félicitations et remerciements vont à l'ensemble des sapeurs-pompiers pour l'excellence de leur travail ainsi que leur grande disponibilité tout au long de l'année.

Protection civile

La situation de la PC régionale est stable et donne entière satisfaction à tous, preuve en est le nombre croissant de travaux d'utilité publique effectués dans les différentes communes du district. Les coûts se sont également stabilisés pour se maintenir en dessous de Fr. 19.-- par habitant.

Bâtiments

En plus des entretiens normaux de nos bâtiments, la Municipalité a procédé aux travaux suivants :

Démolition de la ferme communale et du hangar à déchets.

Battoir :

Mise en conformité des installations électriques et amélioration du réseau de distribution par l'apport d'une ligne supplémentaire et la pose de nouvelles prises.

Collège :

Pose de l'ADSL ainsi qu'une prise "Euro", cette dernière à l'extérieur du bâtiment. Réfection de l'accès à la PC et remplacement des pompes de la station de relevage de l'épuration.

Salle polyvalente :

Remplacement de l'éclairage de la scène.

Pavillons scolaires :

Nombreux contrôles et relevés des compteurs du chauffage et de la température des classes.

Stand de tir :

Prolongement de la ciblérie du petit calibre. Travaux effectués entièrement par les membres de la société.

Sécurité sociale - Office du travail

Concernant les affaires sociales, le principal événement aura été la cessation d'activité de la garderie "Les Zouloup's". En effet, malgré de nombreux efforts de chacun (Municipalité, direction de la garderie, comité de soutien...), la direction a décidé de jeter l'éponge à la fin de l'année scolaire 2004-2005, et a fermé définitivement la garderie à fin juillet 2005.

Bien que la Municipalité ait regretté cette décision, elle l'a cependant comprise et acceptée, notamment au vu des résultats économiques de cette garderie.

Après la fermeture des Zouloup's, la Municipalité n'est pas restée inactive, et a rencontré, de manière informelle, la direction de Liloane, afin de réfléchir aux solutions d'avenir en matière de petite enfance.

La Municipalité a également constaté, au travers d'articles de presse, que la mésaventure des Zouloup's n'était pas un cas unique, une garderie ayant également fermé ses portes à Gland en 2005, pour cause de manque de fréquentation. Il serait intéressant de connaître la corrélation entre le prix des garderies et l'évolution de leur fréquentation. En effet, alors que les salaires n'évoluent que faiblement, les parents peuvent être enclins à se tourner toujours plus vers des solutions de gardes "alternatives", telles que prise en charge par des voisins, des amis, des membres de la famille. Au niveau des garderies, il faudra de plus en plus envisager un soutien financier des collectivités à ces structures, afin d'offrir aux parents une prestation abordable, et de permettre aux structures d'équilibrer leurs comptes. A noter qu'il sera peut-être également nécessaire de remettre en cause les normes cantonales en matière de personnel dans les garderies, ces normes étant particulièrement exigeantes en comparaison cantonale.

D'une manière plus générale, 2005 a également été une année de changement au niveau des régimes d'aide sociale, vu que le RMR (revenu minimum de réinsertion) et "l'aide vaudoise" ont été remaniés et fusionnés en un seul régime, appelé désormais "revenu d'insertion". La principale nouveauté de ce régime est d'encourager les bénéficiaires à obtenir au minimum de petites occupations rétribuées, dont une petite part de leur salaire leur est laissée, en plus des allocations sociales.

A noter que, comme durant ces dernières années, il faut s'attendre à une augmentation des demandes d'aide sociale, notre société générant de plus en plus d'exclus. La Municipalité est particulièrement inquiète et préoccupée par le chômage des jeunes adultes. En effet, comment bien commencer sa vie d'adulte alors qu'on ne trouve pas de travail, qu'on n'a pas d'argent, et que parallèlement, la société valorise les gens au travers de leurs revenus et de leur consommation (voiture, vêtements...) ? En tant que responsables d'une petite commune, nous savons que notre influence est modeste..., nous essayons cependant d'apporter notre contribution au changement, comme par exemple avec l'engagement d'une stagiaire suisse-allemande, qui a acquis chez nous durant quelques mois une première expérience du travail, ainsi que découvert la vie en Romandie... et qui a décroché un emploi à son retour en Suisse-allemande. Ce n'est peut-être qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais comme le dit le proverbe : les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Relations avec les sociétés

Les relations avec les sociétés sont bonnes. L'Union des Sociétés Locales (USL) met beaucoup d'énergie afin de motiver et "souder" les membres. La vie associative de notre Commune en 2005 a été très active pour le Municipal en charge :

- 7 assemblées générales
- 4 soirées annuelles
- 21 autres manifestations ou représentations

Preuve, s'il en est, de la belle vitalité de nos sociétés.